

Paris, le 21/03/2012

Vos réf : *Forfait illimité*

Nos réf : 2012/65101

Monsieur,

Nous avons lu le manuscrit que vous avez bien voulu nous faire parvenir. Malheureusement, votre texte n'a pas été retenu par notre Comité de Lecture et nous sommes désolés de ne pouvoir en envisager la publication.

Avec nos regrets, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Service des Manuscrits

N° enregistrement du manuscrit : 2012/65101

Date de refus : 21/03/2012

Nom:

Adresse:

Nous vous rappelons que la maison n'est en aucun cas responsable des manuscrits qui lui sont envoyés. Néanmoins, vous pouvez joindre à ce coupon les timbres nécessaires à son expédition, le tout **adressé au service des manuscrits. Il n'est malheureusement plus possible de venir chercher le manuscrit.**

Merci de n'envoyer ni chèque ni espèces.

**SANS RÉPONSE DE VOTRE PART DANS UN DÉLAI D 'UN MOIS, VOTRE
MANUSCRIT SERA DETRUIT.**